

Commune de Clohars-Carnoët

date de dépôt : 23 novembre 2012

demandeur : Monsieur et Madame BALDRY
Ewen et Nathalie

pour : la construction d'une habitation

adresse terrain : Rue Keruster lieu-dit Ty Forn,
à Clohars-Carnoët (29360)

ARRÊTÉ

accordant un permis de construire
au nom de la commune de Clohars-Carnoët

Le maire de Clohars-Carnoët,

Vu la demande de permis de construire présentée le 23 novembre 2012 par Monsieur et Madame BALDRY Ewen et Nathalie demeurant 4 Rue Des Eglantiers, Moëlan-sur-Mer (29350);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une habitation ;
- sur un terrain situé Rue Keruster lieu-dit Ty Forn, à Clohars-Carnoët (29360) ;
- pour une surface de plancher créée de 75 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 02 janvier 2013;

Vu le Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 7 mai 1994, modifié le 31 mars 2000, révision simplifiée du 14 octobre 2005 et notamment les dispositions afférentes à la ou aux zone(s)1 NAc ;

Vu le certificat d'urbanisme n° 029 031 11 00088 du 13/07/2011 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.